

Table des Matières

| L'introduction | 1 |
|--------------------------|----|
| La Liberté Religieuse | 2 |
| La Liberté d'Expression | 3 |
| L'Approche de Charlie | 4 |
| La Cible de Charlie | 7 |
| Les Attitudes de Charlie | 9 |
| L'Islam | 11 |
| La Conclusion | 13 |
| La Bibliographie | 15 |

L'introduction

Charlie Hebdo est un « journal satirique, laïque, politique et joyeux, toutes les semaines en kiosque et tous les jours sur internet. » Ayant été créé en 1970, le journal a pu se faire une image spéciale à travers ce temps. Chaque semaine, Charlie publie des caricatures qui reflète des sujets actuels. Souvent, ce journal soulève des polémiques au sujet de la religion ou des leaders d'un parti politique. Par conséquent, les gens ont une variété de réactions aux bandes dessinées de Charlie; il y a ceux qui soutiennent ses perspectives, tandis que d'autres les rejettent. Particulièrement, avec les sujets de la religion, Charlie montre qu'il n'a pas peur susciter la haine du public à cause de ses dessins satiriques. Cependant, quelques gens n'apprécient pas les images franches et religieuses dans les publications est ils pensent que Charlie se moque des figures religieuses et importantes. Récemment, il y avait un incident fatal à Paris ; deux frères sont entrés dans le siège du Charlie et ils ont tué douze gens et blessé onze autres à cause des caricatures qui ont dépeint le prophète Mohamed d'une manière satirique. Quelques dessinateurs étaient inclus dans les morts. Selon les enquêteurs de l'incident, il est évident que les frères de Kouachi voulaient « « venger » le prophète maintes fois caricaturé par le journal satirique. » Les frères Kouachi croyaient que leur liberté religieuse était compromise, jusqu'au point où ils ressentent la nécessité de tuer les autres. Cet évènement a soulevé une grosse controverse sur ce qui est admissible de publier. Quand Charlie avait publié les dessins religieux, quelques lecteurs, comme ces frères terroristes, pensaient qu'ils ne peuvent pas pratiquer leurs religions en paix. Également, ils croyaient que les dessins ont qui dépeignent les figures religieuses, comme

¹ "Charlie Hebdo." Web, *Charliehebdo.fr*, Charlie Hebdo, charliehebdo.fr/charlie/. Accédé le 4 janvier 2018.

² "Le Resume Des Faits." *Atelier.leparisien.fr*, Le Parisien, 16 janvier 2015. Web, atelier.leparisien.fr/sites/Je-Suis-Charlie/les-faits/le-resume-des-faits. Accédé le 6 janvier 2018.

Mohamed, s'opposaient aux principes de leurs religions. Quelques gens croient que les frères avaient le droit de tuer les dessinateurs afin d'arrêter les bandes dessinées dégradantes. De l'autre côté, il y avait, après cette attaque, un mouvement où les gens montraient leur soutien à Charlie et sa liberté d'expression, en disant « Je suis Charlie ». Pour découvrir les raisons dont les gens se servaient pour justifier leurs réactions mariées, on va enquêter le conflit entre la liberté d'expression et la liberté religieuse avec cette question à l'esprit : Dans quelle mesure est-ce que la liberté d'expression va à l'encontre de la liberté religieuse, notamment dans les bandes dessinées de Charlie Hebdo ? Il est important de rechercher ces lois fondamentales en France pour comprendre comment on peut justifier les actes de Charlie ou les actes contre Charlie, avec une autorité légale. Dans un monde où les attaques terroristes sont devenues de plus en plus fréquentes et ils ne peuvent pas être ignorées, quelques caricatures de Charlie ont soulevé un danger au public français. Avant d'essayer de trouver une solution pour arrêter les attaques graves comme celles perpétrées ces dernières années, il faut d'abord enquêter si la liberté d'expression et la liberté de religion peuvent être respectées.

La Liberté Religieuse

Après Article 1 de la Constitution française, « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » Cette déclaration du gouvernement français montre que la France est un pays laïc. Le gouvernement d'état ne peut pas soutenir une religion sur une autre, sous la loi ; il y a une séparation entre l'église et l'état. En plus, comme indiqué par la loi, les citoyens sont permis de pratiquer

³ "France -." *L'Observatoire De La Liberté Religieuse*, 4 novembre 2016. Web, www.liberte-religieuse.org/france/. Accédé le 10 mars 2018.

n'importe quelle religion qu'ils choisissent. Cependant, le même gouvernement a adopté une loi en mars 2004 qui interdit les élèves des écoles publiques de porter les signes religieux. Des symboles qui sont restreints comprennent le voile (par exemple, les hijabs et les burqas), la kippa, les croix et les turbans. La loi est pour tous les étudiants dans les écoles publiques, mais elle apporte des inconsistances pour quelques religions. Quelques signes, comme les chaînes avec les petites croix, peuvent être cachés sous les vêtements, et les élèves peuvent les porter sans se faire prendre. En revanche, les turbans ou les hijabs sont très visibles parce qu'ils sont plus grands, et on ne peut pas les porter dans ces écoles. La loi de 2004 ne tient pas compte des petits symboles catholiques qui peuvent être portées d'une manière discrète, tandis que les voiles d'islam ou les turbans du sikhisme qui sont plus identifiables et doivent être interdits. La liberté religieuse dans la Constitution française qui déclare que toutes les religions sont soutenues par le gouvernement n'est pas la même liberté pour les écoliers. Cela montre que la liberté religieuse dans Article 1 de la Constitution a des vides juridiques pour les citoyens français, particulièrement pour les musulmans.

La Liberté d'Expression

La liberté d'expression est une liberté fondamentale de chaque citoyen, surtout de nos jours avec de nombreuses polémiques et de problèmes sociaux. Selon l'Article 11 de la Constitution, « tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement. » Le gouvernement français montre que les citoyens sont autorisés à dire, imprimer, dessiner, écrire, tout ce qu'ils

⁴ "Article L141-5-1." *Legifrance.gouv.fr*, Legifrance, 2004. Web, www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI0000065 24456&dateTexte=20180624. Accédé le 6 janvier.

⁵ Pauline Fréour. "Voile, Signes Religieux : Ce Qui Est Interdit En France." *FIGARO*, 12 avril 2011. Web, www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/04/08/01016-20110408ARTFIG00630-voile-signes-religieux-ce-qui-est-interdit-en-france.php. Accédé le 1 mars.

⁶ "Liberté D'expression En France." *Le Monde Politique*, 2016. Web, www.lemondepolitique.fr/cours/libertespubliques/libertes/liberte expression.htm. Accédé le 6 janvier.

voudraient. Avec le développement de la technologie aujourd'hui, on peut envoyer ses opinions pour que les autres puissent les recevoir plus facilement et plus rapidement. En fait, la loi du juin 21, 2004 ajoute que l'Internet est un outil qui « permet la communication internationale en très peu de temps et constitue donc un élément indispensable à la garantie de la liberté d'expression. »⁷ Tandis que l'Internet fournit un nouveau moyen de communiquer à l'échelle mondiale, il permet également de recevoir des réactions de beaucoup plus de gens, même de ceux qui n'ont pas l'intention de le voir. Puisque Charlie Hebdo publie des bandes dessinées sur l'Internet, il a la liberté d'expression de partager tout ce qu'il voudrait. Cependant, comme montré dans l'attaque du janvier 2015, quelques autres, qui peuvent facilement voir les caricatures à cause de l'Internet, ne sont pas d'accord avec les publications de Charlie. Puisque on peut publier tout ce qu'on veut, il y aura toujours une réaction contre cette liberté, surtout si cette liberté enfreint la liberté d'un autre. Quelquefois, ces réactions pourraient déclencher un gros débat. Aujourd'hui, il est évident qu'une vraie liberté d'expression pourrait avoir des conséquences graves.

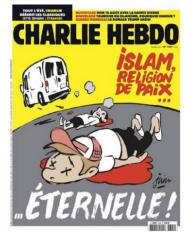
L'Approche de Charlie

Charlie Hebdo dévoile à maintes reprises qu'il exprime ses opinions dans ses publications, même après un événement controversé. Comme illustré par ses bandes dessinées, Charlie Hebdo a pris plusieurs chances pour commenter sur les problèmes dans la société. Un des membres survivants de l'attentat contre Charlie de janvier 2015 raconte à ce que Charlie avait pensé avant de publier une bande dessinée « On ne se posait jamais la question du public.

⁷ Ibid.

On ne disait jamais : comment vont-ils réagir ? » Dans ce cas, Charlie a publié des caricatures qui font la satire de Mohamed, le prophète d'Islam, et quelques gens ont cru que Charlie a dépassé les bornes de ce qui interfère avec la pratique paisible d'une religion. L'attentat de janvier et la citation d'un survivant montre l'approche de Charlie : Charlie veut exprimer ses opinions et ses avis même s'il est évident qu'une population n'est pas d'accord avec lui.

Par ailleurs, Charlie Hebdo manifeste un exemple de son courage avec ses publications, dans une autre bande dessinée qui illustre un attentat djihadiste. Comme illustré par la Figure 1,



une image de Charlie était dédiée au massacre terroriste de Barcelone, quand un djihadiste s'est écrasé à une foule, en blessant et en tuant beaucoup. ⁹ Cette représentation est très franche; Charlie met les djihadistes et la religion d'islam dans la même balance. En fait, ici, Charlie souligne une inconsistance qu'il avait aperçu avec les principes d'Islam, notamment la déclaration que l'Islam est la

Figure 1: « Islam, Religion de paix... Éternelle »

religion de paix, tandis que les djihadistes se servent d'Islam comme

une justification de leurs actes violentes. Cette bande dessinée démontre

la manière dont Charlie publie ses caricatures ; même après un attentat fatal qui peut être un sujet sensible pour plusieurs gens, Charlie ne veut pas rester silent au sujet du problème de terrorisme par les djihadistes. Charlie Hebdo a pris un risque en utilisant sa liberté d'expression ici, tout en sachant que les gens peuvent réagir mal face au dessin. Ce dessin illustre que la liberté religieuse est un peu limitée ici, parce que quelques lecteurs ont pensé que Charlie a confondu l'Islam et les

⁸ "Liberté D'expression. Un an Après, Le Lourd Héritage De Charlie Hebdo." *Courrier International*, 7 janvier 2016. Web, www.courrierinternational.com/dessin/liberte-dexpression-un-apres-le-lourd-heritage-de-charlie-hebdo. Accédé le 6 janvier 2018.

⁹ Rosaly. "Charlie Hebdo: Islam, Religion De Paix ... Éternelle." *Dreuz.info*, 23 août 2017. Web, www.dreuz.info/2017/08/23/charlie-hebdo-islam-religion-de-paix-eternelle/. Accédé le 18 mars 2018.

Etats Islamiques, qui ne sont pas les mêmes groupes. Ils pensent que Charlie a généralisé tous les musulmans en exprimant ses idées, ce qui décrit de manière inexacte la foi islamique.

Subsidiairement, Tariq Ramadan est un philosophe, un écrivain et un professeur suisse qui parle à beaucoup de gens sur les sujets politiques et philosophiques. Tandis que certains pensent qu'il accepte plusieurs nouvelles croyances, beaucoup des critiques de Ramadan expriment qu'il est un démagogue et islamologue qui manipule ses partisans en se servant de sa religion pour augmenter son soutien. Son grand-père était Hassan Al-Banna, un fondateur du groupe des Frères Musulmans Égyptiens. Quelques-uns de ses adhérents pensent qu'il ignore « le caractère militaire et violent » du groupe. ¹⁰ Récemment, il a déclenché une polémique quand il



Figure 2: « Je Suis le Sixième Pilier de L'Islam »

était inculpé par trois femmes du viol. Quelques gens croient qu'il utilise son enseignement islamique pour denier les actes du viol. Parmi ceux qui possèdent ses perspectives est Charlie Hebdo. Dans Figure 2, Charlie dépeint Ramadan « en pleine érection avouant » qu'il est le sixième pilier de l'islam. Charlie, ici, se moque de l'idée que Ramadan enseigne les principes islamiques, même quand il est accusé du viol. Également, les partisans de Ramadan peuvent se sentir ridiculisés et limités de croire les

enseignements de Ramadan parce que Charlie insinue qu'il ne peut jamais être croyable s'il commet des crimes comme le viol. Charlie recevait de « très nombreuses menaces de mort... »¹² les réactions violentes contre lui parce qu'il commente sur le viol et les inconstances d'une

¹⁰ La redaction de Mondafrique. "La Face Cachée De Tarik Ramadan." *Mondafrique*, Mondafrique, 11 novembre 2017. Web, mondafrique.com/la-face-cachee-de-tarig-ramadan/. Accédé le 11 juillet 2018.

¹¹Clara Carlesimo. "Tariq Ramadan : Et Charlie Hebdo Remet Le Couvert..." *Closermag.fr*, Closermag.fr, 6 février 2018. Web, www.closermag.fr/people/tariq-ramadan-et-charlie-hebdo-remet-le-couvert-780046. Accédé le 10 juillet 2018.

¹²Ibid.

religion, qui sont des très sensibles. Ce dessin montre que Charlie n'a pas peur de publier ce qu'il croit même s'il suscite de la haine.

Stéphane Charbonnier, plus communément appelé Charb, était un dessinateur important et influent pour Charlie Hebdo, mais il a été assassiné dans l'attentat en janvier 2015. Charb était célèbre pour ses dessins qui dépeignent les caricatures de Mohamed. De l'autre côté, il était tristement célèbre parmi quelques musulmans qui n'ont pas apprécié ses caricatures satiriques à leur juste valeur, parce qu'ils pensent que Charb a largement exagéré dans son illustration du prophète. De plus, Charb recevait beaucoup de menaces de morts pour ses dessins. En réponse à ses épreuves par les menaces, il a dit « Je n'ai pas de gosses, pas de femme, pas de voiture, pas de crédit. C'est peut-être un peu pompeux ce que je vais dire, mais je préfère mourir debout que de vivre à genoux. »¹³ Il montre qu'il est conscient des risques de publier ses idées d'un sujet religieux, particulièrement les caricatures qui se moquent des personnalités signifiantes. Charb était très téméraire dans ces déclarations ; il a illustré qu'il n'avait pas peur de ces menaces. Il voulait continuer de publier ses idées parce qu'il croit qu'arrêter de créer ses caricatures (et restreindre sa liberté d'expression) serait comme « vivre à genoux. » Les menaces que Charb a reçues démontraient comment il ne pouvait pas avoir une liberté d'expression totale dans ses dessins, sans affecter la liberté de religion d'autrui.

De plus, Thibaud Collin, un philosophe et écrivain français, a partagé ses opinions de la liberté d'expression et ses implications pour Charlie Hebdo. ¹⁴ Un mouvement qui était initié par

¹³ L'Obs. "'Charlie Hebdo'. Le Dernier Dessin De Charb : 'Toujours Pas D'attentats.'" *L'Obs*, L'Obs, 7 Jan. 2015, 16:41. Web, www.nouvelobs.com/charlie-hebdo/20150107.OBS9468/charlie-hebdo-le-dernier-dessin-decharb-toujours-pas-d-attentats.html. Accédé le 10 février 2018.

¹⁴ Thibaud Collin. "Charlie Hebdo: Liberté D'expression Et Droit De La Raison." *FIGARO*, Le Figaro, 13 Jan.2015, 17:22. Web, www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/01/13/31003-20150113ARTFIG00314--charlie-hebdo-liberte-d-expression-et-droit-de-la-raison.php. Accédé le 1 mars 2018.

le peuple pour soutenir Charlie Hebdo après l'attentat de janvier 2015, est la déclaration de « Je suis Charlie », pour indiquer que le public est en solidarité avec Charlie. Dans son extrait, Collin remet en cause l'utilité de cette phrase et il partage ce que les Français pourraient mieux faire pour prendre position contre ces attentats terroristes sur la liberté d'expression de Charlie. De plus, il a commenté qu'il faut rechercher et raisonner pour savoir ce qui est important, « le vrai, le juste et le bien. »¹⁵ Cependant, il est probable qu'on pourrait trouver des polémiques dans sa recherche de la vérité, mais ces controverses ne sont pas « une juxtaposition de moqueries » mais « un échange d'arguments. » ¹⁶ Également, il explore pourquoi on souligne les problèmes de religion et de croyances, comme Charlie le fait, et il a conclu que c'est pour « avancer dans la détermination commune de ce qui rend la vie humaine digne d'être vécue et partagée. »¹⁷ Thibaud Collin défend les actions de Charlie Hebdo dans ses déclarations, parce qu'il met l'accent sur le besoin d'être honnête avec les publications, ce qui est exactement l'approche de Charlie. En outre, Collin indique qu'il faut savoir l'importance et les implications d'utiliser sa liberté d'expression quand il écrit « La liberté véritable ne va pas sans conscience de la responsabilité qui lui est intrinsèque. » 18 Il répète que la responsabilité de cette liberté est le besoin d'être honnête, en soutenant les bandes dessinées, et on ne peut pas oublier ce devoir pour avoir une véritable liberté. En plus, Thibaud mentionne qu'« Une critique identifiée à tort avec la moquerie se prend pour une fin en soi et se coupe de toute relation bienveillante à autrui. » ¹⁹ Il explique sur les dessins honnêtes de Charb, qui, selon lui, sont des critiques intègres et ils ne sont pas les moqueries, mais, quelquefois, d'autres gens ne les interprètent pas bien. Cette interaction

_

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

ne promeut pas de bons rapports entre les groupes différents, comme évident dans les attentats contre Charlie.

La Cible de Charlie

Ce qui est ciblé par les bandes dessinées de Charlie est une polémique en soi. Puisque Charlie Hebdo est un hebdomadaire satirique, il va sans dire que Charlie utilise les figures distinctes pour représenter un plus gros problème. Par conséquent, particulièrement avec les publications religieuses, il existe des gens qui croient que Charlie se sert de ces figures pour attaquer leurs croyances spécifiques. Par exemple, Charb mentionne les instances quand quelques organisations de catholicisme, d'islam, et de judaïsme ont poursuivi les créateurs de Charlie en justice pour avoir dépeint des figures religieuses dans leurs bandes dessinées satiriques, mais ces associations ont perdu devant un tribunal.²⁰ Charb voulait clarifier ses intentions à cause de plusieurs problèmes juridiques. Quand il a reçu les menaces contre ses dessins de Mohamed, il dit « Quand c'est Charlie Hebdo, la critique ne porte pas sur les musulmans, mais sur l'aliénation dans la foi. »²¹ Charb présente que lui et les autres dessinateurs créent les satires des idées qui leur paraissent bizarres ou problématiques, mais souvent, ils doivent utiliser les images spécifiques pour expliquer ces phénomènes, particulièrement en ce qui concerne la foi. Ces images peuvent être le prophète Mohamed ou un prêtre catholique, mais Charb illustre que les cibles de Charlie Hebdo n'ont pas comme but de critiquer une religion spécifiquement. Ces affirmations soutiennent l'idée que Charlie Hebdo n'interfère pas avec la liberté religieuse, parce que Charlie n'attaque pas la pratique d'une religion. Après avoir

²⁰ Boris Foucaud. "Charlie Hebdo: L'enfant De La Liberté D'expression." *PluMe D'EscaMpette*, PluMe D'EscaMpette, 8 janvier 2015. Web, www.plume-escampette.com/charlie-hebdo-lenfant-de-la-liberte-dexpression/. Accédé le 18 mars 2018.

²¹ Ibid.

discuté les perspectives de Charb, l'auteur de cet extrait, Boris Foucaud, insère son opinion sur la liberté d'expression quand il commente « la liberté d'expression empêche tout dogme extrémiste ou totalitaire de s'installer dans la durée. »²² Foucaud défend la liberté d'expression avec la justification qu'il vise à arrêter les groupes de trop contrôler. La Figure est une bande dessinée religieuse qui correspond avec ce qu'elle argumente.²³ L'image d'une grenouille qui est dans un bénitier est une image satirique de l'expression négative, « grenouille de bénitier », ce qui signifie une personne qui est très religieuse, particulièrement associée avec le catholicisme.

Françoise Danflous, un auteur des extraits pour les sites web, commente sur la bande, en disant que l'image représente les menaces terroristes contre l'église. La grenouille représente « une catégorie de fidèles catholiques bornés et ridicules » et les bombes signifient les « fidèles

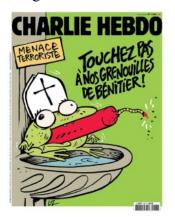


Figure 3: « Touchez pas à nos Grenouilles de Bénitier! » musulmans tout aussi bornés et ridicules mais beaucoup plus sanguinaires. »²⁴ Charlie dépeint les gens qui sont totalitaires et extrêmes en soulignant les risques que ces groupes peuvent poser.

L'auteur Foucaud continue à sa justification des actions de Charlie, en disant que cette liberté est « au fondement de tout système républicain, et il est parfaitement légitime et fondamental que de veiller à sa

sauvegarde, et ce quotidiennement. »²⁵ En parlant de l'utilité de la liberté

d'expression, Foucaud est d'accord avec l'argument que les publications qui dépeignent les

²² Ibid.

²³ Françoise Danflous. "Charlie, Les Origines." *Les Tribulations D'une Francophone En Francophonie*, 8 septembre 2015. Web, lestribulationsdunfrancophoneenfrancophonie.wordpress.com/2015/09/08/charlie-lesorigines/. Accédé le 18 mars 2018.

²⁴ Ibid.

²⁵ Boris Foucaud. "Charlie Hebdo: L'enfant De La Liberté D'expression." *PluMe D'EscaMpette*, PluMe D'EscaMpette, 8 janvier 2015. Web, www.plume-escampette.com/charlie-hebdo-lenfant-de-la-liberte-dexpression/. Accédé le 3 mars 2018.

figures religieuses de Charlie sont justifiées et utiles, même si d'autres gens sont offensés et se sentent ciblés par ses images.

Les attitudes de Charlie

En répondant aux arguments opposants de Charlie, les dessinateurs de l'hebdomadaire font preuve d'une opinion inflexible sur leurs intentions de ses dessins. Le directeur de Mediapart, un site-web d'information, accuse les dessinateurs de Charlie Hebdo de participer « à une campagne « générale » de « guerre aux musulmans ». »²⁶ Le directeur, Edwy Plenel n'est pas d'accord avec les moyens d'aborder le problème de terrorisme dans les publications de Charlie Hebdo. Par ailleurs, Plenel souligne comment les dessins satiriques de Charlie sont trop provocants en plus d'ajouter que Charlie possède seulement un but : « la diabolisation de tout ce qui concerne l'islam et les musulmans. »²⁷ Il mentionne que personne ne peut savoir où se situe l'entreprise de Charlie Hebdo en termes de valeurs politiques, à cause de ses dessins qui sont trop



Figure 4: "Toujours pas d'attentats en France?"

explicits et agaçants pour Plenel. En fait, ce directeur demande aux lecteurs de Charlie de « se faire son jugement en lisant » l'hebdomadaire satirique. ²⁸ Un de ses dessins qui appartient à une polémique sur le conflit de la liberté d'expression et la liberté religieuse est dépeint dans la Figure 3. ²⁹ Ce dessin était publié en janvier 2015 ; il est aussi un des derniers de Charb, qui souligne les valeurs et les buts des musulmans radicaux en

²⁶ "Affaire Ramadan: Riss Accuse Edwy Plenel De «Condamner à Mort» «Charlie Hebdo»." 20 Minutes, Information En Continu, Actualités, Politique, Sport..., 20minutes, 14 novembre 2017. Web, www.20minutes.fr/medias/2169067-20171114-affaire-ramadan-riss-accuse-edwy-plenel-condamner-mort-charlie-hebdo. Accédé le 10 février 2018.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ L'Obs. "'Charlie Hebdo'. Le Dernier Dessin De Charb : 'Toujours Pas D'attentats.'" *L'Obs*, L'Obs, 7 janvier 2015, 16:41. Web, www.nouvelobs.com/charlie-hebdo/20150107.OBS9468/charlie-hebdo-le-dernier-dessinde-charb-toujours-pas-d-attentats.html. Accédé le 18 mars 2018.

France. Charb est un peu préfigurant en décrivant la possibilité d'une attaque fatale juste avant l'attaque des frères Kouachi en janvier 2015 qui a fini par le tuer. Charb n'hésite pas à sembler franc avec sa caricature, en décrivant ses croyances des rêves des terroristes musulmans. Les supporters des perspectives de Plenel peuvent commenter sur l'audace de Charb de publier un dessin trop sévère et irritant. Ici, le dessin peut avoir l'air d'être trop explicit dans ses déclarations pour tous les musulmans radicaux, qui, selon Plenel, provoquent les autres terroristes à faire de pires attentats contre les dessinateurs. Toutefois, Charlie, notamment Charb, a une idée très distincte de Plenel et Mediapart. Riss, le directeur de Charlie Hebdo, répond aux affirmations de Plenel avec la garantie que « Charlie Hebdo n'a nulle envie de faire la guerre à quiconque. »³⁰ En fait, d'après Riss, Plenel « condamne à mort une deuxième fois Charlie Hebdo... c'est un appel au meurtre. »³¹ En outre, Riss exprime qu'Edwy Plenel « désigne Charlie Hebdo comme un agresseur supposé des musulmans » et, également, il « adoube ceux qui demain voudront finir le travail des frères Kouachi. »³² En référence à l'attentat des frères Kouachi en 2015, Riss commente que les mots critiques de Plenel encouragent les musulmans à attaquer les dessinateurs de Charlie encore, comme présenté dans le malheureux passé de l'entreprise. Plenel expose une opinion très forte sur les dessins satiriques de Charlie Hebdo, ce qui peut augmenter à la haine contre Charlie. C'est une raison pourquoi Riss exprime que les accusations de Plenel de Mediapart prononcent une condamnation de la mort pour l'hebdomadaire.

_

³⁰ "Affaire Ramadan: Riss Accuse Edwy Plenel De «Condamner à Mort» «Charlie Hebdo»." *20 Minutes, Information En Continu, Actualités, Politique, Sport...*, 20minutes, 14 novembre 2017. Web, www.20minutes.fr/medias/2169067-20171114-affaire-ramadan-riss-accuse-edwy-plenel-condamner-mort-charlie-hebdo. Accédé le 3 mars 2018.

³¹ Ibid.

³² Ibid.

L'Islam

Un sujet tendu en ce qui concerne Charlie Hebdo est la discussion du rôle des croyances islamiques dans ses publications. Charlie se retrouve face à la haine et beaucoup de menaces contre lui pour ses opinions d'Islam. Charb, a dépeint plusieurs figures islamiques dans son travail. Dans ses dernières années, Charb a créé une pièce au sujet de l'islamophobie qui s'appelle « Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes. »³³ Il y avait une polémique sur la projection de cette pièce parce que le syndicat étudiant Solidaires de l'université Paris VII-Denis Diderot voulait qu'elle soit annulée pour son caractère explicit. Après être devenu familier avec la pièce, Kevin Erkeletyan, un journaliste, a enquêté le but de Charb pour son travail sur la pièce ; il raisonne que les supporters d'islamophobie « confondent volontairement un terroriste caricaturé avec tous les musulmans, ce faisant « ils prennent les musulmans pour des cons ». Et ça, Charb n'aime pas. »³⁴ Charb avait publié plusieurs dessins qui ont agacé l'audience des musulmans, car dans sa pièce, il voulait clarifier ses opinions de la religion d'Islam. Ce dessinateur a créé des dessins sur les groupes islamiques qui sont radicaux, mais il a aperçu que certains gens ont confondu les groupes radicaux et terroristes, dont il a créé les satires, avec les autres groupes islamiques qui ne soutiennent pas les idées extrémistes. Ici, Charb, dans un sens, a essayé de protéger les musulmans qui ne sont pas extrémistes contre l'islamophobie. Cependant, Charlie a aussi dépeint les figures satiriques islamiques pour exprimer ses opinions de radicalisme dans l'Islam, qui avaient offensés certains musulmans. Le reporteur Thibaud Collin présente un paradoxe très pertinent pour Charlie : « Le paradoxe des

³³ AFP Agence, and Le figaro.fr. "Pièce De Charb : Charlie Hebdo S'insurge Contre Une Nouvelle Demande D'annulation." *FIGARO*, 31 janvier 2018, 10:18. Web, www.lefigaro.fr/culture/2018/01/31/03004-20180131ARTFIG00112-piece-de-charb-charlie-hebdo-s-insurge-contre-une-nouvelle-demande-d-annulation.php. Accédé le 10 février 2018.

³⁴ Kevin Erkeletyan. "La Guerre Contre Charb Aura Bien Lieu..." *Causeur*, 1 février 2018. Web, www.causeur.fr/charb-lettre-islamophobie-diderot-charlie-149364, Accédé le 18 mars 2018.

jours que nous venons de vivre, c'est ... prévenir tout dérapage d' « islamophobie » et d'autre part à présenter « l'esprit Charlie » comme la quintessence de notre culture nationale. »³⁵ Comme Charb a exposé, les dessinateurs qui publient les dessins sur les idées radicaux et islamiques ne voulaient pas augmenter la haine contre tout l'Islam. Les dessinateurs font la satire des idées avec lesquelles ils ne sont pas d'accord, ce qui pourrait être une idée islamique radicale. Les satires de Charlie Hebdo peuvent montrer un côté d'Islam dont les islamophobes ont peur, particulièrement les satires du terrorisme islamique. Par conséquent, les dessins qui illustrent les terroristes contribuent à la haine contre l'Islam à cause de ceux qui généralisent et attribuent le caractère extrémiste aux tous musulmans. En conséquence, les dessinateurs qui ne voulaient pas participer à la haine contre tous les musulmans doivent être prudents avec ce qu'ils publient pour protéger ceux qui pratiquent la religion, mais ils ne sont pas représentés dans les dessins. Cependant, les dessinateurs voulaient aussi exprimer l'esprit de Charlie, qui est une manière d'exprimer ses opinions sans regard pour ceux qui peuvent être agacés par leurs satires. Dans ce cas, on ne peut pas avoir la liberté d'expression dans le même monde d'une liberté religieuse, donc les dessinateurs doivent trouver un compromis de ses idées pour la satisfaction des lecteurs.

La Conclusion

Alors que certains gens croient que les bandes dessinées franches de Charlie Hebdo produisent des commentaires qui provoquent des réactions haineuses, d'autres gens soutiennent la voix honnête de Charlie. Néanmoins, il est évident que les satires de Charlie présentent un

³⁵ Thibaud Collin. "Charlie Hebdo: Liberté D'expression Et Droit De La Raison." *FIGARO*, Le Figaro, 13 janvier 2015, 17:22. Web, www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/01/13/31003-20150113ARTFIG00314--charlie-hebdo-liberte-d-expression-et-droit-de-la-raison.php, Accédé le 11 mars 2018.

conflit entre la liberté d'expression et la liberté de la religion. Les attentats comme celui des frères Kouachi exposent un point de vue des gens qui croient qu'ils ne peuvent pas pratiquer leur religion en paix à cause des publications de Charlie. Les dessinateurs comme Charb créent des bandes dessinées pour susciter une discussion sur les évènements avec lesquels ils ne sont pas d'accord, ou ceux qui les dérangent. Certains de leurs sujets incluent des idées religieuses. Cela soulève un problème pour Charlie Hebdo; pour présenter « l'esprit de Charlie », il faut être honnête avec ce qu'il publie, mais il faut être prudent avec les publications pour prévenir les réactions nuisibles contre Charlie. Ainsi, la liberté d'expression de Charlie Hebdo s'oppose à la liberté religieuse de quelques gens du grand public. Après avoir fait une recherche approfondie des dessins religieux de Charlie Hebdo, certaines questions se soulèvent : Est-ce qu'il y a certaines religions qui sont plus ciblées que d'autres aux critiques de Charlie Hebdo? Est-ce qu'il y a un moyen de définir une limite à ce qui soit trop provocant de publier, pour tenter de prévenir des attentats comme celles du passé ?

La Bibliographie

- "Affaire Ramadan: Riss Accuse Edwy Plenel De « Condamner à Mort » « Charlie Hebdo »." 20 Minutes, Information En Continu, Actualités, Politique, Sport..., 20minutes, 14 novembre 2017, www.20minutes.fr/medias/2169067-20171114-affaire-ramadan-riss-accuse-edwy-plenel-condamner-mort-charlie-hebdo. Web. Accédé le 10 février 2018.
- AFP Agence, and Le figaro.fr. "Pièce De Charb : Charlie Hebdo S'insurge Contre Une Nouvelle Demande D'annulation." *FIGARO*, 31 janvier 2018, 10 :18, www.lefigaro.fr/culture/2018/01/31/03004-20180131ARTFIG00112-piece-de-charb-charlie-hebdo-s-insurge-contre-une-nouvelle-demande-d-annulation.php. Web. 10 février 2018.
- "Article L141-5-1." *Legifrance.gouv.fr*, Legifrance, 2004,
 www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idA
 rticle=LEGIARTI000006524456&dateTexte=20180624. Web. Accédé le 6 janvier.
- Carlesimo, Clara. "Tariq Ramadan : Et Charlie Hebdo Remet Le Couvert..." *Closermag.fr*, Closermag.fr, 6 février 2018, www.closermag.fr/people/tariq-ramadan-et-charlie-hebdo-remet-le-couvert-780046. Web. Accédé le 10 juillet 2018.
- "Charlie Hebdo." *Charliehebdo.fr*, Charlie Hebdo, charliehebdo.fr/charlie/. Web. Accédé le 4 janvier 2018.

- Collin, Thibaud. "Charlie Hebdo: Liberté D'expression Et Droit De La Raison." *FIGARO*, Le Figaro, 13 janvier 2015, 17:22, www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/01/13/31003-20150113ARTFIG00314--charlie-hebdo-liberte-d-expression-et-droit-de-la-raison.php. Web. Accédé le 1 mars 2018.
- Danflous, Françoise. "Charlie, Les Origines." *Les Tribulations D'une Francophone En Francophonie*, 8 septembre 2015,

 lestribulationsdunfrancophoneenfrancophonie.wordpress.com/2015/09/08/charlie-les-origines/. Web. 18 mars 2018.
- Erkeletyan, Kevin. "La Guerre Contre Charb Aura Bien Lieu..." *Causeur*, 1 février 2018, www.causeur.fr/charb-lettre-islamophobie-diderot-charlie-149364. Web. Accédé le 18 mars. Accédé le 18 mars 2018.
- Foucaud, Boris. "Charlie Hebdo: L'enfant De La Liberté D'expression." *PluMe D'EscaMpette*, PluMe D'EscaMpette, 8 janvier 2015, www.plume-escampette.com/charlie-hebdo-lenfant-de-la-liberte-dexpression/. Web. Accédé le 18 mars 2018.
- "France -." *L'Observatoire De La Liberté Religieuse*, 4 Nov. 2016, www.liberte-religieuse.org/france/. Accédé le 10 mars 2018.
- Fréour, Pauline. "Voile, Signes Religieux : Ce Qui Est Interdit En France." *FIGARO*, 12 Apr. 2011, www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/04/08/01016-20110408ARTFIG00630-voile-signes-religieux-ce-qui-est-interdit-en-france.php. Accédé le 1 mars.

- La redaction de Mondafrique. "La Face Cachée De Tarik Ramadan." *Mondafrique*,

 Mondafrique, 11 novembre 2017, mondafrique.com/la-face-cachee-de-tariq-ramadan/.

 Web. Accédé le 11 juillet 2018.
- "Le Resume Des Faits." *Atelier.leparisien.fr*, Le Parisien, 16 janvier 2015, atelier.leparisien.fr/sites/Je-Suis-Charlie/les-faits/le-resume-des-faits. Web. Le 6 janvier 2018.
- "Liberté D'expression. Un an Après, Le Lourd Héritage De Charlie Hebdo." *Courrier International*, 7 janvier 2016, www.courrierinternational.com/dessin/liberte-dexpression-un-apres-le-lourd-heritage-de-charlie-hebdo. Web. Accédé le 6 janvier 2018.
- www.lemondepolitique.fr/cours/libertespubliques/libertes/liberte_expression.htm. Web.

 Accédé le 6 janvier.

"Liberté D'expression En France." Le Monde Politique, 2016,

- L'Obs. "Charlie Hebdo'. Le Dernier Dessin De Charb: Toujours Pas D'attentats." *L'Obs*, L'Obs, 7 janvier 2015, 16:41, www.nouvelobs.com/charlie-hebdo/20150107.OBS9468/charlie-hebdo-le-dernier-dessin-de-charb-toujours-pas-d-attentats.html. Web. Accédé le 10 février 2018.
- Rosaly. "Charlie Hebdo: Islam, Religion De Paix ... Éternelle." *Dreuz.info*, 23 août 2017, www.dreuz.info/2017/08/23/charlie-hebdo-islam-religion-de-paix-eternelle/. Web. Accédé le 18 mars 2018.